



## COMITE DE L'ESSONNE

### COUPE DES DIRIGEANTS

2018 (CD du 10 novembre 2017)

# CAHIER DES CHARGES

#### ➤ Participation

La Coupe des Dirigeants est réservée :

- aux membres des bureaux des clubs (selon liste reçue et validée par le Comité en début d'année)
- aux arbitres du département
- aux membres du Comité Départemental
- aux initiateurs & éducateurs
- aux graphiqueurs

Les arbitres, membres du Comité et éducateurs peuvent y participer avec les membres des bureaux du club où ils sont licenciés ou avec des membres des bureaux d'autres clubs.

#### ➤ Quand

L'attribution de la Coupe des Dirigeants et sa date sont fixés lors de la prise des concours, selon les modalités prévues dans le cahier des charges de la prise des concours.

#### ➤ Formation

- Doublette formée sans distinction de catégorie, (possibilité de faire des doublettes hommes, des doublettes dames, des doublettes mixtes).
- Les demandes d'engagements seront envoyées aux clubs par la commission sportive avec une date butoir de réponse.

Les clubs devront obligatoirement renvoyer par mail à [directionsportive91@gmail.com](mailto:directionsportive91@gmail.com), au plus tard à la date butoir, les feuilles d'engagement complétées des noms de chaque équipe et des numéros de licences

- Si un bureau de club a un nombre impair de membres, il sera possible de panacher avec un autre club, après avis du Comité.
- La tenue Club est conseillée.

#### ➤ Déroulement de la compétition

La Coupe des Dirigeants débute le matin à 8H30.

Format de concours par poules au départ, 2 équipes d'un même club ne pouvant se retrouver dans la même poule.

Puis tirage intégral après les poules, avec élimination directe.

L'équipe vainqueur du concours remporte la Coupe des Dirigeants.

Un concours complémentaire, réservé aux mêmes dirigeants, en élimination directe aura lieu l'après midi (inscription gratuite)

#### ➤ Organisation

site Internet : <http://www.cd91-petanque.fr/>

Facebook : Comité FFPJP de l'Essonne

SIRET N°405.165.218.00018 – APE 9312 Z

Agrément DDCS : ET000618

Avec le soutien du Département de l'Essonne



— TERRE D'AVENIRS —



Le club organisateur de la Coupe des Dirigeants doit se conformer au cahier des charges de la tenue des concours en partenariat avec le comité.

Les récompenses sont achetées par le comité et facturées au club organisateur.



— TERRE D'AVENIRS —

site Internet : <http://www.cd91-petanque.fr/>  
Facebook : Comité FFPJP de l'Essonne  
SIRET N°405.165.218.00018 – APE 9312 Z  
Agrément DDCS : ET000618

Avec le soutien du Département de l'Essonne

